AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-5-774

DLP 25-5-77411646

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT -

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

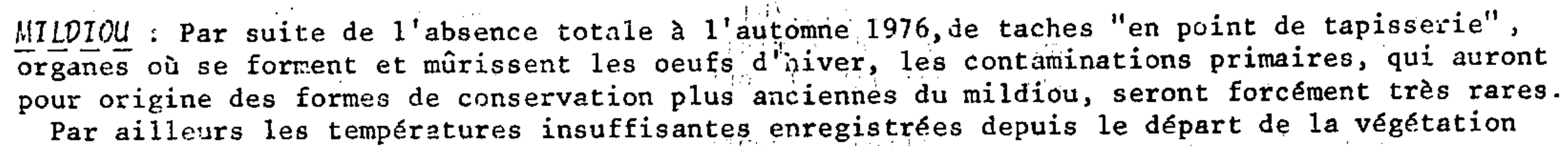
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

~~Bulletin n° 93 - 18 Mai 1977~~

50

VIGNE



MILDIOU : Par suite de l'absence totale à l'automne 1976, de taches "en point de tapisserie", organes où se forment et mûrissent les oeufs d'hiver, les contaminations primaires, qui auront pour origine des formes de conservation plus anciennes du mildiou, seront forcément très rares.

Par ailleurs les températures insuffisantes enregistrées depuis le départ de la végétation retarderont la sortie des premières taches éventuelles.

Il n'y a donc pas lieu de prévoir un traitement actuellement bien que la végétation très variable, atteigne 6 feuilles étalées dans les climats les plus avancés, mais seulement 1 à 2 feuilles dans les situations tardives ou dans les secteurs gelés.

Supprimer la végétation de la base sur laquelle le mildiou pourrait s'installer.

La découverte des premiers foyers aura cette année une importance toute particulière pour les prévisions de traitement, aussi nous attirons l'attention des viticulteurs sur l'ouverture du concours "mildiou".

OIDIUM : En raison de l'étalement des stades végétatifs et du retard de la pousse, surtout à la suite des gelées de fin mars et des 9-10 avril, nous rappelons que la lutte contre l'oïdium doit intervenir précocement (3-4 feuilles) dans tous les secteurs sensibles et qu'en cas de lessivage cette protection est à renouveler.

PYRALE : Des attaques de chenilles "aux premiers stades" ont été observées sur les sommets des pousses, dans des climats exposés à ce ravageur. Comme nous l'avions indiqué dans le n° 90 du 26 avril il faut intervenir précocement (2-3 feuilles étalées) et renouveler la protection 10-15 jours plus tard.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Le premier vol s'intensifie depuis quelques jours, mais il ne sera pas nécessaire d'intervenir dans les prochains jours, les conditions climatiques ayant été défavorables aux pontes d'Eudémis.

ACARIENS : A la suite des attaques localement importantes d'acariose et d'araignées rouges enregistrées dans le Sud Jura, le Mâconnais, la Côte chalonnaise et en Côte d'Or, une surveillance des vignobles s'impose (voir les bulletins n° 91 et 92).

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DU MILDIOU DE LA VIGNE

La Station d'Avertissements ouvre un concours pour la détection des premières taches de mildiou. Les lauréats sont récompensés par une prime :

- 50,00 Frs pour la première tache signalée dans le Département

et de - 30,00 Frs pour la seconde

Pour que l'échantillon arrive en bon état il faut le placer dans un sachet plastique entre deux feuilles de buvard.

Pour obtenir la prime, envoyer la feuille contaminée aussitôt après la découverte accompagnée du questionnaire suivant :

NOM et prénom : ....

Adresse : ....

Commune : .... Lieu dit : ....

Cépage ou espèce : ....

Situation de la feuille malade sur la souche (1ère, 2°, 3°, 4° feuille)etc..............

Nombre de taches observées dans la parcelle ....

Situation de la parcelle (1) : en coteau, en plaine, cuvette ....

Date de la découverte : .... Signature ....

(1) Rayer les mentions inutiles.

P 17

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : La végétation s'est fortement développée depuis notre dernier avis et les chutes de pluie fréquentes facilitent grandement les contaminations primaires et secondaires. La couverture fongicide délavée doit être renouvelée dès que possible.

OIDIUM DU POMMIER : Eliminer et brûler les pousses oïdiées, ajouter un anti-oïdium aux bouillies pour protéger les variétés sensibles.

CHENILLES DEFOLIATRICES : Intervenir en cas de nécessité.

ARAIGNEES ROUGES : Les éclosions sont terminées mais sauf cas particuliers et localisés, il semble inutile d'intervenir contre ce ravageur.

MALADIES DES ARBRES A NOYAUX : Les conditions climatiques sont très favorables à de nombreuses maladies. Il est prudent de surveiller les plantations et d'intervenir au début des manifestations.
On peut utiliser le bénomyl (Benlate) 30 g. m.a./hl ou le folpel (nombreuses spécialités) 100 g. m.a./hl contre le monilia et "l'anthracnose" du cerisier.
Le thirame et le zirame (nombreuses spécialités) sont actifs contre la cloque du pêcher et le coryneum ou criblure.
Le folpel et le zirame sont également efficaces contre la rouille du prunier.

ARBUSTES A PETITS FRUITS

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : Les nouvelles pousses se sont fortement développées, elles doivent être à nouveau protégées à l'aide d'une pulvérisation de préférence pneumatique. Notre bulletin du 24 mars donne les doses et les produits fongicides.

OIDIUM DU CASSISSIER : Les toutes premières taches ont été trouvées dans les plantations de la Côte. Une première application est conseillée dans les cultures régulièrement contaminées à l'aide de :
- bupirimate (Nimrod) : 37,5 g. m.a./hl ; - ditalimfos (Laptran 20 EC) : 50 g. m.a./hl ;
- dinocap (Karathane, Crotothane, Sovicap) : 25 g. de m.a./hl plus mouillant.

Le bénomyl (Benlate), le carbendazime (Bavistine) à 30 g. m.a./hl et le méthylthiophanate (Pelt 44) à 70 g. m.a./hl doivent être utilisés en alternance avec d'autres anti-oïdium, on observe en effet dans de nombreux cas une réduction de l'efficacité en cas d'emploi continu.

ANTHRACNOSE DU GROSEILLIER SUR CASSISSIER : La maladie a été observée localement sur feuilles âgées. En cas d'extension à la faveur des conditions de température et des chutes de pluie nombreuses, employer un manèbe ou un mancozèbe à 160 g. de m.a./hl qui pourra être ajouté à la bouillie préparée contre l'oïdium.

CEREALES

OIDIUM : Très commun sur les feuilles inférieures et la base des tiges de blé, mais il est rarement présent sur la feuille supérieure.

PIETIN-VERSE : Il infeste un grand nombre de parcelles de l'YONNE et de la COTE D'OR, il est moins fréquent dans les autres départements de la Circonscription.

FUSARIOSE : Assez limitée jusqu'à présent, elle est signalée en extension et en rapide évolution dans quelques cultures de la région de MIREBEAU.

PUCERONS : Cités dans un peu moins d'un tiers des parcelles surveillées, les colonies sont réduites et parfois seul un puceron adulte est présent.

HOUBLON

MILDIOU : Avec le temps humide et plus doux qui s'est installé le mildiou peut s'étendre à partir des premières pousses contaminées (pousses spiciformes) qu'il faut enlever et brûler. Dans les parcelles qui n'ont pas été protégées, une première application s'impose dans les meilleurs délais et il convient de renouveler la protection conseillée (dans la note du 5 mai) et qui a été lavée par les pluies.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de Circonscription adjoint :

G. RIFFIOD

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.